



■ **Décision SGA-DEC-2026-n°047**

Objet : Cotisation annuelle pour l'adhésion à l'Association Nationale des Élus en charge du sport

Direction des sports

Envoyé en préfecture le 03/02/2026

Reçu en préfecture le 03/02/2026

Publié le



ID : 060-216001743-20260203-DEC_2026_047-AU

La Maire de Creil,

■ **Visas :**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,
- Vu la délibération n°3 du conseil municipal en date du 14 décembre 2024, certifiée exécutoire le 16 décembre 2024, portant délégation à Madame la Maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour elle de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,

■ **Considérant :**

Que la ville de Creil souhaite renouveler son adhésion à l'Association Nationale des Élus en Charge du Sport (ANDES), pour l'année 2026.

■ **Décide :**

Article 1 : De verser à l'ANDES (Association Nationale des Élus en Charge du Sport), sise Les Espaces Entreprises de Balma-Toulouse, 18 avenue Charles de Gaulle, Bâtiment 35, à Balma (31130), une cotisation d'un montant de 512,00 €, pour l'année 2026.

Article 2 : D'imputer la dépense correspondante aux comptes prévus à cet effet sur le budget.

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis – 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens – dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Fait à Creil, le 28 janvier 2025

Sophie DHOORY-LEHNER



Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire

Date de notification : 03/02/2026

Date de transmission au représentant de l'Etat (pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT) : 03/02/2026

Date de publication sur le site de la Ville : 03/02/2026